

**Au nom du groupe, la présidente présente ses meilleurs vœux aux différentes instances nationales, régionales et provinciales, aux responsables des clubs et à tous les membres de l'AWBB.**

**1. Approbation PV n° 5 - [réunion du 13/12/2006](#)**

Approuvé à l'unanimité des membres présents.

**2. Commentaires sur les différents PV**

■ Conseil d'Administration [n° 6 du 18 décembre 2006](#)

1. **LGE** - 5.2 Evocation d'annuler une décision du CRD : réponse est donnée par le président JPD. Les principes de droit ne permettent pas de juger deux fois les mêmes faits. Comme un appel n'était plus possible (l'appel introduit ayant été jugé irrecevable), seule l'évocation permettait de corriger la décision.
2. **NAM / LGE / HAI** - 8.3.1 Option d'avenir pour les moins de 10 ans : il faut lire qu'une des options d'avenir (plutôt que l'option d'avenir) pourrait être la compétition 3C3
3. **NAM** - 9.2 Budget FRBB : le budget n'est pas encore définitif, en cours d'élaboration...
4. **LGE** - 11.1 AISF propose une instance multidisciplinaire pour régler les problèmes liés au dopage : La CL apprécie cette initiative, toutefois les textes doivent encore être avalisés. Le CDA reste positivement attentif à cette proposition

**3. Préparation 2<sup>ème</sup> AG de la saison (samedi 24 mars 2007)**

1. Présentation par les représentants des provinces des différentes propositions souhaitées par les différents groupes provinciaux.  
**BBW** : PA 102, PC 1.3, PC 16.6, PC 73, PF 2, PF 3, PM 9  
**HAI** : PA 102, PC 16.1c, PC 29, PC 31, PC 89 <sup>1</sup>  
**LGE** : PA 49 Bis, PA 55, PC 35 § 8, PC 62, PF 1, PM 12  
**LUX** : PA 39, PA 48, PC 53.5a, TTA PC 59, PC 71,  
**NAM** : PA 22, PA 32 B§4, PA 102 <sup>2</sup>, PC 48, PC 53 new e, PC 90.B, PF 3, PF 7, PF 14, PF 15, PF 17,  
**CDA** : PA 74, un dossier sur l'arbitrage et d'autres propositions doivent être encore finalisées avant envoi aux différents groupes ; le président s'engage à transmettre tous les textes dans les délais impartis. Certains textes ont été remaniés dans leur forme, après avis unanime de la Commission Législative.
2. De l'avis unanime de la Commission Législative, les propositions suivantes sont retirées : PA 44 (HAI), PA 71 (LUX), PC 35 § 9 (LUX), PC 53 new 4 et new 7 (NAM)
3. La partie judiciaire, nécessitant une refonte plus profonde de plusieurs textes, sera modifiée lors de l'AG de juin (ce dossier sera traité par le CDA)
4. Chaque modification aux statuts de l'asbl ayant un coût pour publication, les propositions, faites par NAM, seront prises en considération lors d'une prochaine adaptation d'autres articles.

**4. Dossiers - Questions + info CdA**

1. **HAI** – fiche spécifique pour demande licence technique assistant coach extranet ; pris note par le président.
2. **LUX** – PC 59.C (changements au calendrier) quel est le délai fixé par « toutefois l'équipe visiteuse ne pourra refuser un changement d'heure le même jour » ? L'avis de CL semble dire que le délai fixé (15 jours) doit être également suivi. La CL s'accorde toutefois pour admettre que le délai fixé au PC 70 peut être considéré comme délai raisonnable (6 jours calendrier). Le texte du TTA n'est toutefois pas correct et sera corrigé pour présentation lors de la prochaine AG.
3. **LUX** – PC 73 (forfait) précision quant à l'application des amendes : les exemples concrets présentés par le représentant seront lus avec attention afin d'apporter une réponse lors de la prochaine réunion.
4. **LUX** – PC 1 : application pratique de l'article... à partir de quand l'arbitre intervient dans le décompte ? Il n'est prévu aucune règle en la matière. La CL estime qu'une précision dans les textes serait nécessaire. Une proposition de texte sera faite par le représentant LUX.
5. **CDA** – une décision a été prise concernant le joueur ayant frappé un enfant (HAI), à savoir une suspension à titre conservatoire, en attente des résultats de la procédure pénale et disciplinaire.
6. **CDA** – problème R1D où aucun club n'accepterait la montée en Nationale : recherche d'une solution pour éviter l'obligation de montée, pour l'équipe championne. Toute suggestion visant à maintenir l'équité du championnat peut être transmise au président de l'AWBB, Monsieur Delchef.

Prochaine réunion le mercredi 14 février 2007 à 15h15.  
 Dominique D'HAENE – Présidente | Paul GROOS – Secrétaire.

<sup>1</sup> Le texte devra être revu et ne concerné que les catégories petits panneaux.

<sup>2</sup> Les différentes propositions ont été regroupées et une proposition sera faite par la Commission Législative.